



Confédération suisse

# DIPLÔME

Laurent Wälti

né le 1er mars 1971, originaire de Arni (BE),

a prouvé qu'il satisfait aux exigences requises pour l'obtention du diplôme en vertu de la loi du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle et conformément au règlement du 17 mai 1996 approuvé par le Département fédéral de l'économie.

Le présent diplôme autorise le titulaire à porter la dénomination légalement protégée de

**Maître constructeur-métallique**

Berne, le 27 janvier 2005

Office fédéral de la formation professionnelle  
et de la technologie

Le directeur



Union Suisse du Métal

Le président de la Commission d'examen